



01
MARS

14h00 à 18h00

ENFANCE & JEUNESSE, SOLIDARITÉ

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ



L'école des parents et des éducateurs en partenariat avec la mairie de Treillières proposent un lieu d'écoute et d'échanges aux familles de la commune. Des consultations individuelles sont ouvertes aux parents, enfants et adolescents avec une psychologue de l'école des parents et des éducateurs un vendredi après-midi par mois à l'espace Social Enfance.

Permanence 2018/2019 - le vendredi de 14h à 18h :

28 septembre, 19 octobre, 23 novembre, 21 décembre, 25 janvier, 1er et 29 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin

Si vous êtes intéressé, prenez rendez-vous auprès de la mairie. Tel : 02 40 16 72 33. Une participation financière vous sera demandée en fonction de votre quotient familial CAF.

L'école des parents et des éducateurs est à votre écoute, gratuitement, par téléphone. Point écoute parents : 02 40 35 00 88. Mardi et jeudi de 13h à 17h. L'école peut également recevoir au siège, 35 A rue Paul Bert, 44100 Nantes. Rendez-vous au 02 40 35 47 73. Mercredi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h. Vendredi : 9h-12h.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, guichet famille : 2 juin, urbanisme : premier samedi du mois.